

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: 10.1 Kenodin SD 900

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0022265-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0022265-0013

Table des matières

| | |
|---|---|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 2 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 2 |
| 2. Composition et formulation du produit | 3 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 3 |
| 2.2. Type de formulation | 4 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 4 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 4 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 6 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 6 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 6 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 7 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 7 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 7 |
| 6. Autres informations | 7 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

| |
|-----------------------------|
| Kenodin SD 900 |
| IodoSD 900 |
| IDip+ concentrate |
| Jodkonzentrat 1:9 |
| Bühning Jodkonzentrat 1:9 |
| Wynnsan Iodine Conc dip 9-1 |
| Kenodin 900 |
| Dufa Dip |
| Kenostart 900 |
| Iodin Teat Spray 900 |
| HCP Iodine Concentrate |
| Maxi Subliem CP |
| Subliem Konzentrat Plus |

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|----------------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | CID LINES NV |
| | Adresse | Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique |
| Numéro de l'autorisation | EU-0022265-0000 1-10 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | EU-0022265-0013 | |
| Date de l'autorisation | 03/09/2020 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 31/08/2030 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|--|
| Nom du fabricant | CID LINES NV |
| Adresse du fabricant | Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|---|
| Substance active | 1319 - Iode |
| Nom du fabricant | SQM S.A. |
| Adresse du fabricant | Los Militares, Piso 4 4290 Santiago Chili |
| Emplacement des sites de fabrication | Nueva Victoria plant 00 Pedro de Valdivia Chili |

| | |
|---|----------------------------------|
| Substance active | 1319 - Iode |
| Nom du fabricant | Cosayach Nitratos S.A. |
| Adresse du fabricant | Amunategui 178 00 Santiago Chili |
| Emplacement des sites de fabrication | Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili |

| | |
|---|------------------------------------|
| Substance active | 1319 - Iode |
| Nom du fabricant | ACF Minera S.A. |
| Adresse du fabricant | San Martin No 499 00 Iquique Chili |
| Emplacement des sites de fabrication | Lagunas mine 00 Pozo Almonte Chili |

| | |
|---|--|
| Substance active | 1319 - Iode |
| Nom du fabricant | ISE Chemicals Corporation |
| Adresse du fabricant | 3-1, Kyobashi 1-Chome 104-0031 Tokyo Japon |
| Emplacement des sites de fabrication | 3695 Kitaimaizumi 299-3201 Oamishirasato Japon |
| Substance active | 1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine |
| Nom du fabricant | ISP Chemicals LLC, Affiliate of Ashland Inc |
| Adresse du fabricant | 455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis |
| Emplacement des sites de fabrication | 455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis |
| Substance active | 1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine |
| Nom du fabricant | Pantheon FZE (DMCC branch) |
| Adresse du fabricant | 403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road 00 Dubaï Émirats arabes unis |
| Emplacement des sites de fabrication | Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|------------------------------|------------------------------|------------------|------------|-----------|------------|
| Iode | | Substance active | 7553-56-2 | 231-442-4 | 2,8 |
| Polyvinylpyrrolidone iodine | | Substance active | 25655-41-8 | | 0 |
| Alcools en C12-C15 éthoxylés | Alcools en C12-C15 éthoxylés | | 68131-39-5 | 500-195-7 | 21 |
| Acide phosphorique | Acide phosphorique | | 7664-38-2 | 231-633-2 | 0 |
| Alcool en C9-11 + 6 OE | Alcool en C9-11 + 6 OE | | 68439-46-3 | | 0 |

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale).

Conseils de prudence

Porter des gants de protection.
Porter des vêtements de protection.
Porter un équipement de protection des yeux.
Porter un équipement de protection du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale
Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale
Recueillir le produit répandu.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - TP3 – Désinfectant concentrés pour trayons, après la traite, contient de l'iode

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

| | |
|--|---|
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: pas de données Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: pas de données Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: pas de données Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée</p> |
| Domaine d'utilisation | <p>Intérieur</p> <p>Désinfection des trayons après la traite d'animaux producteurs de lait</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Par pulvérisation sur les trayons avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique. -</p> <p>/</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>Le produit doit être dilué avant utilisation pour atteindre une concentration finale d'iode de 0,3 %. - -</p> <p>Appliquer 2 fois par jour en utilisant un pulvérisateur manuel et 3 fois par jour en utilisant un robot (ou pulvérisateur automatique).</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | <p>Professionnel</p> |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1000 l PEHD</p> |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit doit être dilué avant utilisation pour atteindre une concentration finale d'iode de 0,3 %. Le produit doit être dilué à 11 % (110 mL de produit, compléter avec de l'eau jusqu'à 1 l).

Ne pas préparer plus de liquide que nécessaire. Appliquer 5 ml de solution par vache et par traitement. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

Utiliser des gants et une protection oculaire lors de la dilution. Le produit dilué peut être conservé et utilisé pendant 1 semaine.

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

Appliquer le produit dilué sur les trayons avec un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur automatique.

Le produit doit être utilisé directement après la traite 2 fois par jour en utilisant un pulvérisateur manuel et 3 fois par jour en utilisant un robot (pulvérisateur automatique). S'assurer que le trayon est recouvert de produit aux trois quarts de sa longueur. Laisser le produit sécher sur les trayons. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour le mélange et le chargement du produit : Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) et une protection oculaire/du visage.
- Pour une application par pulvérisation manuelle : Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit) et une protection oculaire/du visage.
- Si une désinfection combinée avant et après la traite est nécessaire, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection avant la traite.
- Tenir hors de portée des enfants.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin en urgence en cas de douleurs, de clignements des yeux, de larmoiements ou de rougeurs persistants.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Cracher. NE PAS faire vomir et appeler immédiatement un médecin.
Garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation.
Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C.
La durée de conservation des produits est de 2 ans.

6. Autres informations

Les dilutions du ou des produits sont stables pendant 1 semaine.